

Détail sur les Améliorations pour 2009-2010 – Total Provincial

ENRICHISSEMENTS AUX PROGRAMMES DESTINÉS AUX ÉLÈVES

Enseignant(e)s et support supplémentaires au palier élémentaire

Personnel d'enseignement spécialisés au palier élémentaire [46,9 \$M] – pour financer 555 postes supplémentaires au palier élémentaire dans des domaines particulier, tel que l'art, pour soutenir une augmentation de 10 minutes de temps de préparation

Réduction de la taille des classes de la 4^e à la 8^e année [10,7 \$M]

– pour 126 enseignant(e)s supplémentaires pour soutenir la réduction de la taille des classes de la 4^e à la 8^e année

Surveillance au palier élémentaire [5,3 \$M] – pour la surveillance supplémentaire des élèves dans les écoles élémentaires

Perfectionnement du personnel [8,8 \$M] – pour améliorer le financement du perfectionnement du personnel enseignant au palier élémentaire

Formation continue et Langues internationales [2,8 \$M] – support additionnel pour l'amélioration des conditions de travail du personnel de la formation continue et les instructeurs et instructrices des cours de langues internationales.

Enseignant(e)s supplémentaires au palier secondaire

Enseignant(e)s au palier secondaire [11,3 \$M] – pour 129 enseignant(e)s supplémentaires pour développer davantage les programmes du palier secondaire

Personnel non enseignant supplémentaire

Personnel de soutien administratif des écoles [10,3 \$M] – pour 211 nouveaux membres du personnel de soutien administratif au palier élémentaire afin de rendre une présence prononcée des adultes dans les écoles

Concierges [36,3 \$M] – pour 593 concierges supplémentaires pour un milieu d'apprentissage plus sûr et plus propre

Personnel professionnel et para-professionnel [25,9 \$M] – pour 400 employés supplémentaires qui fournissent des services directs aux élèves à risque et aux élèves avec des besoins particuliers

ENGAGEMENTS ATTEINTS

Salaires et avantages sociaux [411,7 \$M] – pour l'augmentation des salaires et avantages sociaux de l'ensemble du personnel scolaire

ENRICHISSEMENTS VISANT À SUPPORTER LES COÛTS

Utilisation communautaire des installations [0,5 \$M] – pour faire face aux pressions financières dues à l'inflation (salaires et coûts énergétiques) pour assurer que l'utilisation communautaire des locaux scolaires en dehors des heures de classe reste abordable.

Services publics [14,1 \$M] – une augmentation de 2 p. 100 du coût repère du volet Fonctionnement des écoles pour aider les conseils scolaires à gérer la hausse des coûts énergétiques (essence naturelle, électricité) et des frais d'assurance.

Transport [10,7 \$M] – une augmentation de 2 p. 100 du coût repère pour compenser les coûts élevés de l'essence, du capital et d'autres dépenses opérationnelles. Les conseils qui ont un excédent, relatif au frais de transport, qui est équivalent, ou supérieur de la valeur de l'augmentation du 2 p.100 du coût repère, ne seront pas admissibles à cette enrichissement.

PROCESSUS D'AMÉLIORATIONS

Vérification interne [2 \$M] – pour que les conseils scolaires puissent établir une fonction de vérification interne. Ce financement sera déterminé suite à la consultation avec le secteur sur la meilleure stratégie de mise en œuvre.

TRANSFERT VERS LES SBE / RETIRÉE DES SBE

Participation des parents [3,1 \$M] – pour un vaste éventail de programmes visant à susciter la participation des parents et de la collectivité. *Appliquée en tant que volet de la Subvention pour l'administration et la gestion des conseils scolaires.*

Coordonnatrices et coordonnateurs du Programme d'utilisation communautaire des installations scolaires [6,4 \$M] – pour assurer la viabilité du Programme d'utilisation communautaire des installations scolaires. A été retiré des SBE et intégré dans les autres initiatives d'éducation.

AUTRES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX SBE EN 2009-2010

Montant pour besoins élevés - afin de suivre la direction recommandée par la Table de concertation sur l'éducation de l'enfance en difficulté, des mesures de variabilité dans le cadre du volet besoins élevés sera introduit afin de mieux refléter la variabilité des élèves ayant des besoins élevés parmi les conseils scolaires. Les mesures de variabilité, qui sont basées sur les données de prévalence des programmes et services de l'éducation pour l'enfance en difficulté, sur la participation et taux de réussite de l'OQRE des élèves ayant des besoins d'éducation spéciaux, sur la taille du conseil, et sur la statut rurale, seront utilisées pour répartir 5 p. cent du financement du volet besoins élevés.

Indexation/Dé-Indexation d'essence – une clause d'indexation en fonction du coût de l'essence sera ajoutée à la formule de financement pour aider les conseils scolaires à renforcer leur stabilité financière malgré la volatilité des prix sur le marché des carburants.

MESURES D'ÉCONOMIES EN 2009-2010

Manuels scolaires [25 \$M] – diminution du financement en baissant le coût repère de la subvention de base pour les élèves

Ordinateurs [25 \$M] – diminution du financement en 2009-2010 et 2010-2011 en baissant le coût repère de la subvention de base pour les élèves

Transport [7,6 \$M] – réduction de 1 p. cent dans le nombre des itinéraires annuels pendant chacun des trois exercices consécutifs dans tous les conseils scolaires qui font partie d'une société de transport, à l'exception de ceux qui ont reçu une évaluation «

ÉLEVÉE » en matière d'efficience de planification des itinéraires et de la technologie dans le cadre des examens de l'efficacité et de l'efficience.

Perfectionnement du personnel [44,5 \$M] – diminution du financement dans le cadre de la subvention de base pour les élèves et certaines subvention à des fins particulières. En 2010-2011, la subvention sera partiellement rétablie pour la subvention de base pour les élèves.

Redressement pour baisse des effectifs [5,8 \$M] – le redressement pour baisse des effectifs sera réduit pour mieux reconnaître la protection pourvue dans les autres subventions.

MESURES D'ÉCONOMIES À COMPTER DE 2010-2011

Financement complémentaire des écoles [12,1 \$M] – financement complémentaire pour les écoles sera réduit à 18 p. 100 en 2010-2011, et 15 p. 100 en 2011-2012. À compter de 2010-2011, les subventions complémentaires ne seront plus accordées aux nouvelles écoles pendant leurs cinq premières années, y compris aux écoles ouvertes au cours de l'année scolaire 2009-2010.

Administration des conseils [8,7 \$M] – le financement diminuera à compter de 2010-2011.

Transport [6,2 \$M] – Mesure de soutien sera basé sur un montant égal à 50 p. cent de toute réduction de financement due à la baisse des effectifs.